

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 juin 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir M. MARTIN) - Mme MARTIN-GENDRE (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - M. HAMEAU (pouvoir MME MASLOUHI) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. ROZOY) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME ERSCHENS)

Membres absents : M. BEKHTAOUI

OBJET

DE LA DELIBERATION

Rencontres cinématographiques de Dijon - Edition 2014 - Modalités : protocole d'accord à conclure entre la Ville, la Région Bourgogne et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs - Financement : convention à conclure entre la Ville et la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs - Attribution de subvention

Madame Martin au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Pour la huitième fois, Dijon a accueilli, du 24 au 26 octobre 2013, les rencontres cinématographiques organisées par la société civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs (ARP). Cette manifestation de portée internationale, a permis à des professionnels du monde du cinéma, au cours de débats organisés au Grand Théâtre, de se pencher sur des thèmes d'actualité du secteur.

En outre, ces rencontres, destinées aux professionnels du cinéma, se sont accompagnées de manifestations diverses s'adressant aux Dijonnaises et aux Dijonnais, et plus globalement, aux habitants de l'agglomération : des dédicaces, des rencontres avec des réalisateurs dans les quartiers, des projections gratuites de films en avant-première dans les salles de cinéma de la ville et des projections destinées aux scolaires et aux étudiants.

La neuvième édition des rencontres cinématographiques de Dijon se déroulera, sous une forme très similaire à celle de l'année précédente, du 16 au 18 octobre 2014.

Lors de ces journées professionnelles, différentes thématiques seront abordées et donneront l'occasion à des cinéastes, des producteurs, des distributeurs, des exploitants, des représentants des chaînes de télévisions, de l'Internet et des pouvoirs publics, de débattre autour des grands enjeux auxquels sont confrontés le cinéma et l'audiovisuel. Y seront abordés notamment les thèmes suivants :

- Loi sur la création : quel nouvel écosystème pour le cinéma français ?
- Arrivée de Netflix : comment créer une concurrence régulée et sereine pour les acteurs de la création ?
- Assise de la diversité : les réformes du cinéma français vont-elles pouvoir être efficaces ?
- Exploitation cinéma : comment réinventer l'exposition des films en salles ?

La réussite de cet événement, comme cela a été démontré les années passées, tient beaucoup à la qualité du partenariat qui s'établit entre l'ARP et les collectivités territoriales participantes : Ville de Dijon, Région Bourgogne et l'Etat (Centre National de la Cinématographie et de l'image animée). Ce partenariat prend notamment la forme d'une contribution financière de chacun des partenaires et d'une prise en charge directe de certains éléments constitutifs de ces rencontres (réceptions, mise à disposition de moyens, organisation de transports notamment).

Afin de stabiliser et de formaliser ce dispositif, il est proposé de signer un protocole d'accord entre la Ville, la Région Bourgogne, et la société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs ; ce document déterminant le rôle et les modalités d'intervention de chacun des partenaires ainsi que des conventions de financement bilatérales entre l'ARP et chacune des collectivités territoriales signataire du protocole d'accord, précisant les participations financières des différents partenaires.

Le budget global prévisionnel des rencontres cinématographiques 2014 est estimé à environ 445 000 € ; la participation de la Ville sera identique à celle de l'année dernière, sous la forme d'une subvention de 92 417 € à l'ARP et d'une prise en charge de prestations estimée à environ 90 000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la participation de la Ville à l'édition 2014 des rencontres cinématographiques de Dijon ;

2 - approuver le projet de protocole d'accord à conclure entre la Ville, la Région Bourgogne, et la société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - approuver le projet de convention de financement à conclure entre la Ville et la société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

4 - m'autoriser à signer le protocole d'accord et la convention définitifs ;

5 - décider d'accorder une subvention de 92 417 € à la société civile des Auteurs Réalisateur Producteurs ;

6 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 48

Abstentions : 10